

# LETRE D'INFORMATION COVID-19 N°13

PARIS, 6 OCTOBRE 2020

Chers membres,

La reprise semblait se profiler mais déjà la possibilité d'un reconfinement apparait. La période demeure donc particulièrement instable alors même que les plans de relance français et européens sont encore au stade de discussion et ne devraient être opérationnels qu'à partir de janvier 2021.

## Elections Sénatoriales

Un tiers du Sénat a été renouvelé dimanche 27 septembre 2020. Les grands équilibres politiques n'ont pas été transformé. La droite demeure le premier parti et gagne même 5 sièges. Le PS et LREM parviennent à limiter le reflux, et EELV par le jeu de accords politiques remporte 7 sièges.

Ces Sénatoriales étaient cruciales puisque durant tout le confinement c'est le Sénat qui a joué le rôle de garde fou pour préserver les libertés publiques face aux différents plans d'urgence étudiés à l'Assemblée Nationale.

## Plan de relance - France -

La première réunion a eu lieu à Bercy la semaine dernière pour décider de la répartition des 100 milliard d'€ promis d'ici 2022. Un accord a émergé pour que l'ensemble des échelons décisionnels aient voix au chapitre. Les Régions devraient notamment avoir la main sur la rénovation thermique des lycées et la promotion des mobilités douces.

L'objectif affiché est le versement de 30% des aides en 2020 et les 70% autres en 2021. Les projets déjà enclenchés sont annoncés comme étant prioritaires.

## Politique maritime

La Ministre de la Mer a annoncé la réalisation prochaine d'un vaste plan de soutien au secteur portuaire français. L'accent paraît avoir été donné à la transition énergétique. Le transport fluvial et l'hinterland ne semblent avoir été abordés qu'à travers le prisme des ports de plaisance.

## Plan de relance - UE -

Depuis l'accord obtenu cet été, chaque Etat Membre devait officiellement donner son accord pour que la plan de relance puisse ensuite être soumis à l'ensemble des parlements nationaux. La Pologne et la Hongrie viennent pourtant de s'y opposer. Les deux pays s'inquiètent du respect des Droits de l'Homme qui conditionne le réception des aides.

Pour rappel, l'UE vise une mise en application d'ici janvier 2021.

### Autonomie stratégique - UE - .

Il est envisageable qu'une stratégie opérationnelle émerge d'ici janvier 2021. Grâce au Covid19, les pays du Nord acceptent que l'UE ne se résume plus à une zone de libre-échange sous protection américaine. La nécessité d'une souveraineté industrielle et militaire est à présent comprise par l'ensemble des Etats-Membres. Cela pourrait ouvrir la voie à des plans d'investissements européens bien plus massifs qu'aujourd'hui.

Les Pays-Bas de leurs côtés acceptent que l'objectif de rigueur budgétaire passe au second plan pour soutenir les actifs stratégiques européens.

### Brexit

Les discussions entre l'UK et l'UE ont repris. Refroidis par le parjure britannique, les Européens demandent à présent que le futur accord soit encadré par des bornes juridiques strictes. Cela risque de représenter une nouvelle ligne rouge pour le Royaume-Uni qui refuse toujours la moindre avancée sur les questions des droit de pêche, la frontière irlandaise et les garanties environnementale et d'aides publiques.

Au 1er janvier 2021, la période de transition sera terminée, le Brexit rentrera alors en application. L'absence d'un accord entre l'UK et l'UE est désormais accepté par les deux parties.

La paysage économique et politique devrait donc demeurer flou jusqu'au début de l'année 2021. L'ensemble des grandes annonces sont encore au stade de projets et il est difficile de prévoir exactement ce qu'il en ressortira.

La CPG demeurera donc un allié fidèle à vos côtés, souple et réactif pour s'adapter à toutes les évolutions économiques, politiques et sanitaires et ainsi vous aider au mieux.

La Communauté Portuaire de Gennevilliers

Contact : 0617098023

[marceau.quantin@communauteportuairegennevilliers.fr](mailto:marceau.quantin@communauteportuairegennevilliers.fr)

[marie.jacquemin@sciencespo.fr](mailto:marie.jacquemin@sciencespo.fr)